

Judi Rever : « j’ai beaucoup d’admiration pour tous ces gens [Pierre Péan, Peter Verlinden et Filip Reyntjens]. Je suis sûre que leur travail ne minimise pas le génocide contre les Tutsi. Et ce sont des arguments fallacieux. Et ce sont des tactiques utilisées par les propagandistes du FPR et par les membres du régime à Kigali pour empêcher les gens à comprendre la vérité »

Judi Rever sur RFI : « *Judi Rever : “Je ne nie pas le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994”* ». Interview de Judi Rever par Christophe Boisbouvier diffusée le 25 juin 2018.

Lien : <http://www.rfi.fr/emission/20180625-judi-rever-rwanda-hutus-nie-pas-genocide-tutsis>

*

Voix off [non reprise dans le lien] : *In Praise of Blood – The crimes of the Rwandan Patriotic Front. Eloge du sang – Les crimes du Front patriotique rwandais*. C’est le titre d’un livre-enquête, publié en anglais aux éditions Random House et qui fait scandale. Son auteur, la journaliste canadienne Judi Rever, affirme qu’à l’époque du génocide des Tutsi au Rwanda, quelque 500 000 Hutu ont été massacrés par le FPR – le Front patriotique rwandais – et qu’il s’agit, là aussi, d’un génocide. Judi Rever est-elle négationniste ? Elle s’en explique sur RFI.

NB. – Les principaux bégaiements ont été supprimés.

[00’ 01’’]

Christophe Boisbouvier : Judi Rever, bonjour.

[00’ 01’’]

Judi Rever : Bonjour.

[00’ 02’’]

Christophe Boisbouvier : Sur les crimes commis par le FPR, quels sont les éléments nouveaux que vous apportez ?

[00’ 07’’]

Judi Rever : Les éléments nouveaux... J'explique que, dans la capitale, à Kigali, et dans d'autres régions, les gens..., les commandos du FPR ont infiltré, dans les mois avant le génocide, les milices Interahamwe et d'autres milices et ont participé directement au massacre des Tutsi. Alors ça, c'est un élément très nouveau et choquant.

[00' 28'']

Christophe Boisbouvier : Alors, vous affirmez en effet que des commandos du FPR, qu'on appelait des « techniciens », infiltraient les Interahamwe pour participer au massacre de leurs frères tutsi. C'est une accusation extrêmement grave. Sur quels témoignages vous appuyez-vous ?

[00' 43'']

Judi Rever : Les témoignages, les informations de l'infiltration, par le FPR, des milices hutu sont documentées dans un rapport confidentiel du TPIR par des enquêteurs qui travaillaient pour les enquêtes spéciales sous [l'autorité de] Carla Del Ponte. Alors, dans ce rapport que j'ai – c'est un rapport qui m'a été fuité par des sources du Tribunal –, on nomme les « techniciens » qui ont participé, qui ont infiltré les milices hutu et qui ont participé directement aux massacres aux barrières, à Kigali et dans d'autres endroits. Ensuite, je suis allée vers les ex-officiers et soldats du FPR de Paul Kagame qui ont quitté le régime. Et ils m'ont tout expliqué. Ils m'ont dit que c'est vrai.

[01' 30'']

Christophe Boisbouvier : Alors, l'une des pièces essentielles de votre enquête, c'est un rapport confidentiel en date du 1^{er} octobre 2003, qui aurait été produit par le Bureau des enquêtes spéciales du TPIR – le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Mais quelle est la preuve que ce fameux rapport est authentique ?

[01' 46'']

Judi Rever : Bon... C'est authentique parce que je connais les principaux enquêteurs qui ont travaillé dans les enquêtes spéciales. Au fur et à mesure de ma recherche, j'ai contacté presque tous les enquêteurs – les trois principaux – mais aussi d'autres, qui ont travaillé pour enquêter sur les crimes du FPR. Mais ce n'est pas par ces gens-là que j'ai eu accès à ce document. C'est quelqu'un – une autre personne – qui m'a donné le document, qui m'a confirmé l'authenticité. Ce document est signé. Et, quand j'ai parlé avec un troisième groupe de personnes de ce document, ils m'ont confirmé que c'est..., c'était authentique.

[02' 28'']

Christophe Boisbouvier : Et ce document, pourquoi ne vous le produisez-vous pas à l'intérieur de votre livre ?

[02' 33'']

Judi Rever : C'est un peu difficile de le faire parce qu'il y a déjà quelques informations identifiantes – beaucoup de noms – dans le document. Il y a aussi le nom des enquêteurs. Alors, en connaissant la manière dont le FPR, dont le régime de Kigali harcèle, intimide et cible les témoins – et ils ont ciblé aussi les enquêteurs dans le passé –, je n'ai pas vraiment l'intérêt de montrer les documents confidentiels dans mon livre. Mais je n'exclus pas la possibilité de montrer le document dans l'avenir, si on peut assurer que les gens qui sont cités dedans [seront] en sécurité.

[03' 14'']

Christophe Boisbouvier : Alors, vous dites qu'à l'appui de vos enquêtes sur les massacres commis par le FPR, vos deux sources les plus sûres sont un dénommé « Théogène » et un officier, que vous avez promis de ne pas nommer, et qui avait travaillé dans le renseignement militaire. Est-ce que vous pouvez nous en dire un petit peu plus sur ces deux témoins ?

[03' 30'']

Judi Rever : Oui. D'abord, Théogène Murwanashyaka, c'est peut-être le seul qui ose s'identifier – par les “on the record” –, avec son nom, de plusieurs crimes. Lui, il était à Byumba pour le massacre à Byumba. C'est quelqu'un qui a beaucoup de courage.

[03' 47'']

Christophe Boisbouvier : Le massacre de Byumba, c'était en 1994 au nord-est du Rwanda. Quelle était la fonction de Théogène à ce moment-là ?

[03' 55'']

Judi Rever : A l'époque, il était un soldat dans la High Command. Les soldats au High Command étaient des escortes militaires de Paul Kagame. Et, ces gens-là ont souvent été utilisés pour des opérations spéciales.

[04' 11'']

Christophe Boisbouvier : Alors, voilà pour le premier témoin. Et pour le second, cet officier qui a travaillé dans le renseignement militaire ?

[04' 17'']

Judi Rever : C'est difficile de parler en trop de détails de lui. Mais c'est quelqu'un qui a travaillé au sein du renseignement militaire de Paul Kagame. C'est quelqu'un qui a eu accès à beaucoup d'informations.

[04' 30'']

Christophe Boisbouvier : D'après votre enquête, combien de Hutu ont été massacrés ?

[04' 33'']

Judi Rever : C'est très difficile à estimer. Mais il y a beaucoup de soldats et officiers qui m'ont dit [qu']au moins 500 000 Hutu civils ont été massacrés par les forces de l'APR.

[04' 47'']

Christophe Boisbouvier : Entre quelle année et quelle année ?

[04' 49'']

Judi Rever : Durant le génocide et dans [les] deux années après. Au moins 500 000. Mais il faut signaler aussi que l'ancien secrétaire général du bureau politique du FPR – qui s'appelle Théogène Rudasingwa, qui est aux Etats-Unis –, lui, il me jure qu'il y a au moins un million de Hutu qui ont été tués par les forces de l'APR durant le génocide et après.

[05' 17'']

Christophe Boisbouvier : Et quand vous parlez de ces 500 000 Hutu tués en 94 et dans les années qui suivent, est-ce que vous incluez les Hutu qui sont morts en 97 dans la marche – la fameuse marche de la mort – pour fuir l'avancée des troupes rebelles de Laurent-Désiré Kabila ?

[05' 31'']

Judi Rever : Non, non. Les ONG, peut-être l'ONU a estimé qu'il y a une disparition ou le massacre d'à peu près 200 000 Hutu rwandais et congolais qui ont été tués dans la forêt congolaise. Non, [les] 500 000 que je vous ai cité comme estimation, [ce sont] des victimes de l'APR au Rwanda.

[05' 55'']

Christophe Boisbouvier : Alors pourquoi qualifiez-vous ces massacres de génocide ?

[05' 58'']

Judi Rever : Bon ! Après tant d'années de recherches, en regardant tous ces témoignages, on voit la preuve, hors de tout doute raisonnable, que le FPR a œuvré à exterminer une partie de l'ethnie hutu. Et ça, [c'est] conforme à la définition du génocide. Je montre, dans mon livre, comment les forces mobiles de Paul Kagame – les escadrons de [la] mort du FPR – ont œuvré derrière le front. Ils ont utilisé les cadres tutsi, les civils, pour cibler d'abord les leaders de la communauté hutu. Et ensuite, ils ont massacré les paysans soit en les acheminant dans les camions vers la forêt Akagera, dans l'Est, où ils ont fusillé et brûlé ces civils. Ou ils sont massacré les populations dans les réunions ou dans les camps.

[06' 44'']

Christophe Boisbouvier : Oui mais, Judi Rever, le génocide, c'est l'extermination de tout un peuple, hommes, femmes et enfants ? Peut-on parler de cela, dans le cadre de ces massacres ?

[06' 54'']

Judi Rever : La définition du génocide, c'est quand on œuvre à exterminer une partie ou la totalité de l'ethnie ou d'[une] appartenance politique, etc. Alors, en l'occurrence, d'après tous ces témoignages, toutes ces preuves, le FPR avait essayé d'exterminer une partie de l'ethnie hutu.

[07' 16'']

Christophe Boisbouvier : Mais avez-vous la preuve que le FPR a voulu exterminer jusqu'aux enfants ?

[07' 20'']

Judi Rever : Ah, oui, bien sûr ! Beaucoup de témoins, les ex-officiers et les ex-soldats m'ont dit que les bébés et les enfants ont été massacrés avec leurs parents dans les réunions. Et aussi, ont été mis sur des camions et ont été acheminés vers la forêt Akagera. Et à Gabiro et à d'autres endroits. Ça, c'est un fait documenté. C'est documenté et mentionné dans les rapports confidentiels que j'ai en main. Et aussi – il faut le dire, c'est très important, parce que c'est très détaillé – dans les déclarations, des dizaines de déclarations, de preuves esculpatrices du TPIR, dans les procès du TPIR.

[08' 05'']

Christophe Boisbouvier : Les preuves « esculpatoires » ?

[08' 07'']

Judi Rever : Oui. En fait, ces documents-là, ces témoignages sont confidentiels parce qu'ils ont des informations identifiables dans les déclarations. Mais ce sont des déclarations signées par des témoins, que j'imagine recueillies par les enquêtes spéciales au TPIR, qui ont été aussi utilisées par des avocats de la défense comme preuve esculpatoire. Ce sont des preuves que le bureau du Procureur était obligé de donner, de révéler dans les procès.

[08' 39'']

Christophe Boisbouvier : Donc, si je comprends bien, ces éléments, vous les avez trouvés notamment dans les preuves disculpatoires avancées par les avocats de la défense des génocidaires hutu ?

[08' 50'']

Judi Rever : Je ne dis pas que je [les] ai eues par les avocats de la défense. Mais je [les] ai eues par des sources du TPIR. Oui, ce sont des preuves qui sont dans plusieurs documents confidentiels. Et qui incluent – oui – des dizaines de déclarations signées qui étaient utilisées, qui viennent des procès du TPIR. Oui.

[09' 10'']

Christophe Boisbouvier : Mais si ces éléments sont donnés par des cadres hutu accusés de génocide, est-ce que ces éléments sont vraiment crédibles ?

[09' 17'']

Judi Rever : Non, en fait, ces déclarations... Si j'analyse les déclarations que j'ai – j'en ai plusieurs –, ces déclarations viennent des ex-membres du FPR. La majorité [vient] des ex-membres du FPR qui ont témoigné aux enquêtes spéciales du TPIR. Alors ça ne vient pas des Hutu. J'ai aussi des déclarations des civils hutu. Mais les plus détaillées, sur les méthodes du FPR, ça vient des ex-membres de l'armée de Kigali.

[09' 53'']

Christophe Boisbouvier : Judi Rever, est-ce que vous niez l'existence du génocide des Tutsi au Rwanda ?

[09' 56'']

Judi Rever : Non, je sais que cette accusation de négationnisme contre mon ouvrage est souvent répétée. Mais cette accusation est vide. Je ne nie en aucune manière le génocide contre les Tutsi. Je le reconnais dans presque tous les chapitres de mon livre. Quand on essaie de regarder de près, d'enquêter ou de dénoncer les crimes du FPR, on est souvent attaqué. On est confronté à des actes d'intimidations et des dénonciations.

[10' 25'']

Christophe Boisbouvier : Que répondez-vous à ceux qui disent qu'en parlant d'un génocide des Hutu, vous voulez banaliser le génocide des Tutsi ?

[10' 32'']

Judi Rever : Je ne pense pas que mon travail ou le travail de Pierre Péan ou de Peter Verlinden ou le travail académique de Filip Reyntjens en Belgique cherchent... Je ne pense pas que ces gens-là... De toute façon, j'ai beaucoup d'admiration pour tous ces gens. Je suis sûre que leur travail ne minimise pas le génocide contre les Tutsi. Et ce sont des arguments fallacieux. Et ce sont des tactiques utilisées par les propagandistes du FPR et par les membres du régime à Kigali pour empêcher les gens à comprendre la vérité.

[11' 09'']

Christophe Boisbouvier : En qualifiant de génocide les massacres de Hutu, est-ce que vous ne cherchez pas à « susciter le scandale », comme dit la chercheuse française Claudine Vidal ?

[11' 16'']

Judi Rever : Je ne cherche pas le scandale. Mais je crois que, pour éclaircir l'Histoire, je pense qu'après presque 25 ans, il est temps de comprendre réellement ce que les forces de Paul Kagame ont réussi à faire. Ce n'est pas pour des raisons de créer un scandale. C'est pour établir une vérité historique. Eventuellement, pour la promotion de la réconciliation, si vous voulez.

[11' 44'']

Christophe Boisbouvier : Judi Rever, merci.

[Fin de la transcription à 11' 46'']